



**Direction générale
de l'environnement (DGE)**

Direction de l'énergie

Avenue de Valmont 30b
1014 Lausanne

Inscription à la journée de formation et/ou à l'examen :

**Liste de professionnels certifiés pour l'établissement et le contrôle des «
Formulaires Energie » pour les dossiers de mise à l'enquête dans le canton
de Vaud.**

Merci de confirmer votre participation au moyen du bulletin d'inscription ci-joint à l'adresse :

DGE-DIREN
Avenue de Valmont 30b
1014 Lausanne

Mail : info.energie@vd.ch

Je m'inscris (cocher ce qui convient) :

- ☐ Au jour de formation date : _____
☐ Au jour d'examen date : _____

Nom/Prénom : _____

Société/Commune : _____

Rue/Numéro : _____

NPA/Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Date de naissance : _____

Date/signature : _____

Je dépose ma candidature sur la base :

- ☐ de la formation (voir conditions ci-dessous)
☐ d'une formation et plus particulièrement de l'expérience (voir conditions au verso)

Conditions d'admission à la session de rappel et à l'examen :

Liste de professionnels certifiés pour l'établissement et le contrôle des « Formulaires Energie » pour les dossiers de mise à l'enquête dans le canton de Vaud.

Admission sur la base de la formation :

- Architecte ou Ingénieur EPF,
- Ingénieur HES en génie thermique ou MAS ou étude postgrade EDD-BAT,
- Conseiller en énergie diplômé/projeteur en technique du bâtiment ES,
- Formation supplémentaire module CAS Certificat du bâtiment/conseiller en énergie ;

Pour valider cette admission, une copie du diplôme est à joindre.

Admission sur base d'une formation et plus particulièrement de l'expérience :

- Un CFC dans le domaine du bâtiment complété d'une expérience professionnelle de 2 ans dans ce même domaine au cours des 3 dernières années [comme par exemple des personnes faisant régulièrement (environ 5 ans) et avec un succès des justificatifs énergétiques pour des projets de constructions].

Pour valider cette admission, les numéros des projets CAMAC réalisés sont à énumérer dans le tableau ci-dessous et une copie du certificat(s)/diplôme(s) est à joindre.

La DIREN statue sur les cas particuliers.

	N° CAMAC	Descriptif	Date	Implication/type de justificatifs énergétiques
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				